



Carte bleue avec code + cheque volé!!!!

Par **ticha973**, le **18/05/2009** à **19:31**

Bonjour,

Il s'agit d'une histoire longue et qui peut paraître un peu folle!

Samedi dernier avec mon fiancé on a été faire des achats au garage pour la voiture. On a remarqué qu'il était débiteur de 400€. Après avoir fait un solde du compte on s'est aperçu qu'il y avait eu un mouvement de 700€. On appelle donc le service client, qui nous annonce qu'il a fait un chèque de 700€, chèque référencé 547.... Il ne fait jamais de chèque, il est à son troisième chéquier depuis des années. On vérifie et on constate qu'il s'agit d'un chèque qui vient de son nouveau chéquier (neuf). Le chèque a été prité au milieu avec le talon. On se rend donc à la police, on porte plainte et on fait opposition à ce chèque.

La banque nous appelle pour que l'on vienne récupérer la photocopie du chèque pour le remettre à la police. Le chèque a été fait avec une fausse signature **SANS ORDRE!**

Deux jours après, je constate que je n'ai pas ma carte bleue, ni pas pièce d'identité. Sortie du bureau tard, je fais opposition le lendemain matin. Ma conseillère m'envoie mon code personnel pour vérifier les mouvements puisque mon compte est débiteur. À ma grande surprise, je suis à découvert de 924 €. En regardant avec plus de détail, je vois qu'un chèque d'un montant de 700€ qui a été déposé sur mon compte a été opposé et que j'ai des paiements (internet et physique) et des retraits (guichet + distributeurs).

Le chèque de mon fiancé a été déposé sur mon compte. Les références sont les mêmes... Maintenant, je voudrais savoir quels sont mes droits en terme de dédommagements de la part de la banque en sachant que personne n'avait mon numéro de carte, que le chéquier ne se trouvait pas au même endroit, que le chéquier était avec une fausse signature et surtout sans

ordre, que des retraits au guichet ont été réalisés...

Je ne sais pas quoi faire!!! Est-ce que je peux me retourner vers la banque qui a accepté ce cheque sans ordre ? par rapport aux différents retraits ?

Merci d'avance!

Par **Marion2**, le **18/05/2009** à **19:45**

Bonsoir,

Pouvez-vous m'expliquer comment la banque a pu procéder à l'encaissement d'un chèque sans ordre ???

Cordialement.

Par **Patricia**, le **18/05/2009** à **20:16**

Bonsoir,

Effectivement, sans ordre, il est impossible pour une banque d'encaisser un chèque... D'autre part, qui a endossé le chèque ???, le bénéficiaire doit obligatoirement le signer au dos pour le déposer sur son compte.

Par **ticha973**, le **19/05/2009** à **12:14**

Bonne question !

Je ne sais pas...le cheque a été encaissé sans ordre puisque nous avons demandé la photocopie du cheque. Il n'y a aucun nom e la signature n'est pas la bonne!

Le chèque a été déposé sur mon compte le 04/05 et les sommes ont été retirés le 06/05. Il y a eu des retraits DAB mais la plus grosse somme a été retiré au guichet d'une banque qui n'est pas la mienne.

Merci pour vos reponse!